Le partage des plannings inter-instances – mode d'emploi

1) Pour les administratrices/teurs d'instance

Vous avez désormais la possibilité de **partager le planning des absences** de votre instance avec d'autres instances. Les membres de l'instance ajoutée auront accès à votre planning en mode consultation, les motifs d'absences restent confidentiels hormis pour les absences travaillées.

Pour ce faire, les instances avec qui vous souhaitez partager votre planning doivent être ajoutées dans les **paramètres de l'instance**.

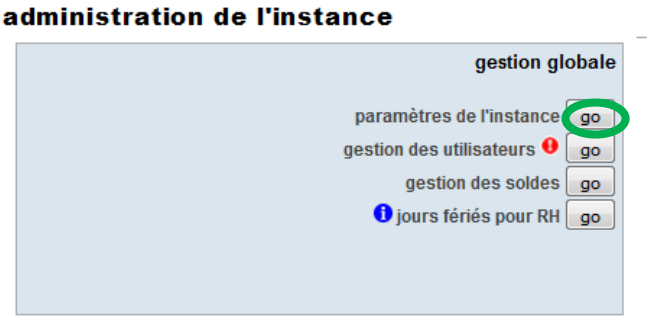

Puis dans **« partage du planning avec les instances »** rechercher la ou les instances avec qui vous souhaitez partager votre planning. L'instance avec qui vous partagez votre planning devra également vous ajouter dans ses paramètres pour que les membres de votre instance puissent avoir accès à son planning, ceci n'est pas automatique.

Modalités pour rechercher une instance

Par unité de rattachement : si vous ne connaissez pas le nom exact de l'instance dans la gestion des absences, vous pouvez effectuer une recherche par unité de rattachement et ainsi vous accèderez à la liste des instances que vous pouvez ajouter.

Par instance : rechercher directement par le nom de l'instance exact si vous le connaissez.

2) Pour les utilisateurs

Si certaines instances partagent leur planning avec la vôtre, vous pouvez cocher dans le menu « mes plannings » puis « options d'affichage », les instances ou sous-groupes dont vous souhaitez voir le planning.

Vous pouvez afficher un planning uniquement ponctuellement ou alors enregistrer vos options d'affichage par défaut et ainsi les plannings choisis s'afficheront systématiquement.

L'affichage du planning peut se faire par tri alphabétique ou par sous-groupes selon votre préférence.

Il est également possible d'afficher **la liste des absents** du jour, de la semaine, de la semaine prochaine pour votre instance et pour les instances qui vous ont ouvert leur accès.

➔ Si vous avez des questions concernant le partage des plannings inter-instances, notre helpdesk est à votre service : absences@epfl.ch